

Avis de réinscription des études de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat

Les étudiants sont invités à procéder à leur réinscription en ligne **avant le 04 août 2021**, en se connectant à l'espace étudiant etu.um5.ac.ma sur le site de l'Université Med V.

N.B. : Les réinscriptions sont obligatoires pour accéder aux APP et stages cliniques.

Les étudiants sont appelés par la suite à déposer un dossier contenant les pièces ci-dessus, auprès du service des affaires estudiantines, en se conformant au calendrier suivant :

Calendrier des réinscriptions pour l'année universitaire 2021-2022

Filière médecine dentaire


Niveau d'étude	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année et 6 ^{ème} année
Date	02 et 03 Septembre 2021	06 et 07 Septembre 2021	09 et 10 Septembre 2021	29 et 30 Septembre 2021

Autres filières

Filières	DUT 2 ^{ème} année Prothésistes et Assistants dentaires:	LP Prothésistes dentaires : 3 ^{ème} année	Master 2 ^{ème} année
Date	13 septembre 2021	14 Septembre 2021	15 Septembre 2021

Dossier de réinscription :

- Ancienne carte d'étudiant
- Certificat imprimé d'une assurance contractée en ligne, (voir procédure d'assurance en ligne ci-dessous)
- Fiche de renseignements remplie et imprimée (ci-dessous)
- Attestation de TP prouvant que l'étudiant a rendu tout matériel emprunté (pour l'inscription en 4^{ème} et 3^{ème} année, Filière Doctorat en Médecine Dentaire et pour la Filière L.P Prothésiste Dentaire).

La Faculté de Médecine Dentaire - Rabat a négocié au profit de ses étudiants auprès de [Sicareme Assurances](#) le produit  d'assurance conventionné* «[Etudes Supérieures](#)» qui répond le mieux aux besoins de couverture des étudiants contre les risques d'accidents susceptibles de les atteindre :

Les étudiants sont couverts, lors de leur cursus, à hauteur des plafonds suivants:

- **150 000 DH** en cas de Décès;
- **150 000 DH** en cas d'Invalidité Partielle Permanente (IPP);
- **35 000 DH** en frais de Soins Médicaux, Chirurgicaux, d'Hospitalisation et de Rééducation;
- **3 500 DH** en transport par Ambulance ou Ambulance Médicalisée.

En plus, cette assurance couvre:

- La Responsabilité Civile des Etudiants;
- Les accidents des étudiants à l'intérieur de l'établissement;
- Les accidents des étudiants lors du trajet entre le domicile, l'établissement et/ou les lieux des stages au Maroc;
- Les accidents des étudiants lors des activités sportives, culturelles et para-universitaires, organisées par l'établissement;
- Les accidents des étudiants lors des Stages au Maroc **et à l'étranger avec convention de stage**;

L'étudiant lors de son inscription ou réinscription fournit le certificat d'assurance qu'il aura imprimé après l'avoir souscrit sur www.sicareme.com ou l'application mobile « [My Sicareme](#) ». Pour plus de détails, veuillez consulter les vidéos explicatives suivantes:

1. [Création d'un compte dédié http://sicareme.com/inscription-ou-identification](http://sicareme.com/inscription-ou-identification) : Il est important d'utiliser le mail usuel dans la création du compte car c'est avec cet identifiant ainsi que le mot de passe que l'étudiant pourra réimprimer son attestation autant de fois qu'il le souhaite et qu'il pourra déclarer un éventuel accident;
2. [Création du devis "Assurance Etudes Supérieures" http://sicareme.com/devis-assurance-etudes-superieures](http://sicareme.com/devis-assurance-etudes-superieures): Créez votre devis en quelques clics.
3. [Paiement par carte bancaire y compris "Minhaty" http://sicareme.com/paiement-assurance-par-carte-bancaire](http://sicareme.com/paiement-assurance-par-carte-bancaire): Payez votre assurance sans vous déplacer de chez vous.
4. [Paiement en espèces sur Fawatir/Fatourati ou Amanpay http://sicareme.com/commande-assurance-et-paiement-en-especes](http://sicareme.com/commande-assurance-et-paiement-en-especes): Générez votre référence de paiement et payez à travers votre portail bancaire CIH ou alors dans les espaces donnés par la liste. Important : la référence de paiement a une durée de vie de 48 heures.

Pour déclarer un sinistre et suivre son dossier jusqu'au remboursement, l'étudiant suit la procédure suivante : [Procédure de déclaration et de suivi de sinistre](#).

CERTIFICAT D'ASSURANCES « ETUDES + STAGES »

POLICE N° 470.2020.00000049

C.N.E.	N° C.I.N.	FILIERE	NIVEAU ETUDE	NOM	PRENOM	N° ASSURANCE
21415415	z	test	S6	Ez	Rz	202021 9492648219

Nous soussignés, Sicareme Assurances, certifions par la présente que la Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA sise test, 11111 Casablanca, assure par la police n° 470.2020.00000049 l'Etudiant(e) ci-dessus, régulièrement inscrit(e) sur les contrôles de la Faculté de Médecine Dentaire (Université Mohammed V - Rabat) :

I. au titre de sa Responsabilité Civile en tant qu'étudiant(e) et /ou stagiaire :

Au terme de la législation en vigueur et, en raison des dommages corporels et / ou matériels causés aux tiers.

II. en Indemnités Contractuelles « Accidents - Etudiants » :

En cas d'accidents survenus :

- pendant les Cours, les TD, les TP, les visites d'études au Maroc, et les stages au Maroc et à l'Etranger*,
- lors du trajet au Maroc entre le domicile, l'Etablissement et/ou le lieu de stage,
- lors des activités sportives, culturelles et para universitaires,

A hauteur des indemnités suivantes :

- En capital Décès : 150.000,00 dirhams
- En capital Invalidité Permanente totale plafonné à 150.000,00 dirhams ; pour l'« Invalidité Permanente Partielle - IPP », il est calculé au prorata par application du taux d'IPP retenu
- En Frais Médicaux et /ou d'Hospitalisation en cas d'accidents scolaires : plafonnés à 35.000,00 dirhams
- En Frais de Transport sanitaire en cas d'accidents scolaires : plafonnés à 3.500,00 dirhams

III. en Indemnités Accidents Non Scolaires :

A hauteur des indemnités suivantes :

- En capital Décès : 50.000,00 dirhams
- En capital Invalidité Permanente totale plafonné à 50.000,00 dirhams ; pour l'« Invalidité Permanente Partielle - IPP », il est calculé au prorata par application du taux d'IPP retenu
- En Frais Médicaux et /ou d'Hospitalisation en cas d'accidents non scolaires : plafonnés à 10.000,00 dirhams
- En Frais de Transport sanitaire en cas d'accidents non scolaires : plafonnés à 3.500,00 dirhams

En foi de quoi le présent certificat qui est valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 est délivré pour servir et faire valoir ce que de droit. /

* N.B. : En cas de stages à l'étranger, il est indispensable de produire la convention de stage.

Prime TTC : 50.00 dirhams

Fait à Casablanca, le 23/07/2021

Pour la Compagnie



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ANNEE UNIVERSITAIRE : 2021/2022

ETAT CIVIL

Nom	الاسم العائلي
Prénom	الاسم الشخصي
C.I.N.	C.N.E.
Date de naissance / /	
Lieu de naissance	مكان الازدياد
Province ou pays de naissance ⁽¹⁾	
Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>
Nationalité	

SITUATION FAMILIALE

HANDICAPE

Célibataire

Marié(e)

Oui

Non

Type de handicap ⁽²⁾

BACCALAUREAT

Année	Série ⁽³⁾	Mention
Type de lycée	Libre <input type="checkbox"/>	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input type="checkbox"/>	Militaire <input type="checkbox"/>	Français <input type="checkbox"/>
Académie ⁽⁴⁾		Province ⁽¹⁾	
Autre <input type="checkbox"/>					

RESIDENCE DES PARENTS

Adresse				
Code postal	Commune	Pays

HEBERGEMENT DE L'ETUDIANT

Type d'hébergement ⁽⁵⁾	Adresse
Téléphone	Adresse mail :@.....

ACTIVITE SOCIO-PROFESSIONNELLE

du père ⁽⁶⁾ (ou tuteur)	de la mère ⁽⁶⁾	Boursier Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	------------------------------------	---

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Pratiquez-vous un sport ?	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Lequel ?
Avez-vous une activité culturelle ? Théâtre <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Autre			

INSCRIPTION

1 ^{ère} Année <input type="checkbox"/>	4 ^{ème} Année <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} Année <input type="checkbox"/>	5 ^{ème} Année <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} Année <input type="checkbox"/>	6 ^{ème} Année <input type="checkbox"/>

